

## PROPOSITION D'ACHAT – « Peyruge », 24290 THONAC.

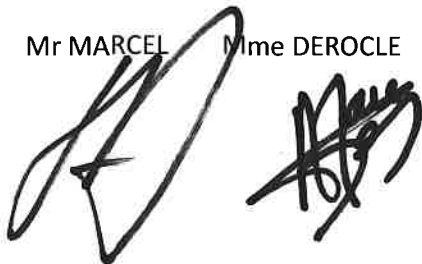
Nous soussignés, Monsieur **MARCEL** Jean-François et Madame **DEROCLE** Anne-Marie, demeurant lieu-dit : « Saint Roch », 20228 LURI , nous proposons d'acquérir la maison de Monsieur et Madame **LHOSTE**, visitée par l'intermédiaire de l'agence **Maisons en Périgord**, sise au lieu-dit « **Peyruge** », 24290 Thonac, cadastrée **section D au numéro 1527** pour **1480 m<sup>2</sup>**, au prix de **225 000 € ( deux cent vingt cinq mille euros ) net pour les vendeurs** soit 236 000 € ( deux cent trente six mille euros ) frais d'agence à la charge de l'acheteur inclus.

Un compromis de vente devra être signé dans les meilleurs délais, et l'acte authentique au plus tard **le 15 mars 2022** avec le concours de notre notaire Maître RAMAZZOTTI Christophe à Rogliano (Corse).

Notre achat n'est pas soumis à l'obtention d'un prêt bancaire mais à la bonne réalisation de la vente de notre résidence principale pour laquelle un compromis de vente est dès à présent signé.

Fait à Montignac le 20 novembre 2021,

Mr MARCEL      Mme DEROCLE

The image shows two handwritten signatures in black ink. The first signature on the left is for Mr Marcel, and the second signature on the right is for Mme Deroacle. Both signatures are stylized and cursive.

Mr et Mme LHOSTE

The image shows two handwritten signatures in black ink. The first signature on the left is for Mr Lhoste, and the second signature on the right is for Mme Lhoste. Both signatures are stylized and cursive.